



Vie syndicale des régions

Septembre 2013

Les régions	Onze régions nous informent de leurs préoccupations de rentrée, des actions envisagées
<p>Aquitaine</p> <p><i>Enseignants mal payés en France. Détermination de la Fep qui obtient une note améliorant les obligations de service. Une même opiniâtreté s'impose pour sa mise en œuvre partout.</i></p>	<p>Après ces cinq années où nous avons été durement malmenés avec des suppressions de postes pesant sur le moral des équipes et les conditions de travail, nous pourrions espérer souffler un peu...</p> <p>Quelques statistiques générales en hors d'œuvre, non pas pour nous plomber le moral en cette veille de rentrée mais pour se rappeler qu'il y a encore du pain sur la planche : les enseignants sont payés 35% de moins que les autres cadres de la fonction publique de même niveau – l'enquête « regards sur l'éducation 2013 » révèle que les enseignants français sont parmi les plus mal payés d'Europe - une étude du Ministère de l'Education Nationale indique que la charge de travail s'élève à 41 heures dans le secondaire (contre 39 h en 2002). Nous aurons encore à nous bagarrer dur pour être reconnus dans nos métiers.</p> <p>Côté Enseignement Agricole Privé, un protocole a été signé entre les fédérations de l'Enseignement Agricole Privé et le Ministère en mars. Au cours des deux audiences entre la Fep-CFDT et le Ministre, S. Le Foll n'a eu de cesse de nous indiquer que le volet social n'avait pas été oublié dans ce protocole. Certes mais côté « obligations de services » des enseignants, il a fallu la dose de détermination de la Fep-CFDT pour rouvrir le dossier et obtenir la Note de Service du 22 Juillet 2013 plus acceptable que celle du 18 Mai 2010.</p> <p>Il va falloir maintenant la même opiniâtreté dans les établissements aquitains pour la mise en œuvre effective de cette note de service. Ne nous leurrons pas, nous connaissons les logiques managériales qui sont à l'œuvre dans certains de nos établissements (mise en concurrence des personnels – pratique maîtrisée du « diviser pour mieux régner » – absence de temps de réflexion collective – travail administratif qui se déplace vers la sphère privée...). Mais il n'y a pas de fatalité. Chaque syndiqué Fep-CFDT sait qu'il existe des établissements agricoles en Aquitaine où les conditions de travail sont plus respectueuses des personnels mais les équilibres sont fragiles. Notre connaissance fine des textes qui réglementent notre activité, notre implication au sein des Instances Représentatives des Personnels, notre capacité à jouer la carte de la solidarité sont sans doute nos meilleurs alliés pour mieux vivre notre travail.</p> <p>Pascale LAMOINE & Serge HASTOY</p>

<p>Auvergne</p> <p><i>Congrès régional le 12 octobre : on vous y attend !</i></p>	<p>Le 12 octobre, le congrès du SEPA CFDT va se tenir à Clermont-Ferrand à la maison du peuple. Outre le rapport d'activité de notre organisation, le nouveau conseil syndical sera élu.</p> <p>L'occasion est donnée, également, de profiter de la présence de Mme Frichet, déléguée du SGEN-CFDT, ainsi que Bruno Lamour, secrétaire général de la FEP-CFDT. Chaque adhérent Fep-CFDT est cordialement invité à participer à ce congrès.</p> <p>Laurent TURQUAT</p>
<p>Basse-Normandie</p> <p><i>Morosité due aux difficultés de recrutement. Une gestion de l'emploi souvent faussée.</i></p>	<p>L'enseignement agricole privé continue d'éprouver des difficultés de recrutement en BN avec une très forte concurrence des autres familles de l'enseignement agricole ce qui entraîne une DGH qui se réduit mécaniquement. La gestion de l'emploi est au centre de nos préoccupations. Les cellules emploi sont toujours très difficiles à faire fonctionner. Les règles de fonctionnement manquent de clarté, la circulation de l'information reste très difficile. Les cellules fonctionnent bien souvent sur la foi des informations des représentants du CNEAP et de la FEP CFDT, le ministère joue toujours en retrait et si l'un des deux partenaires n'apporte pas d'informations, la cellule emploi est vidée de son sens et ne peut fonctionner !</p> <p>Un autre point à déplorer est le manque d'information des collègues sur le principe de la gestion de l'emploi. Certains collègues ne font aucune demande officielle, persuadés que leur chef d'établissement résoudra leur problème... Il est important de rappeler que les chefs d'établissement ne sont pas de « Droit divin » et que la gestion de l'emploi se fait selon des règles dans des instances prévues à cet effet avec des représentants du personnel, des chefs d'établissement et de l'administration.</p> <p>Un autre point essentiel, c'est la nécessité de faire remonter les informations auprès des représentants FEP CFDT pour un meilleur suivi des dossiers. Par ailleurs, la déclaration des emplois vacants pose problème car trop souvent les postes proposés sont incomplets, avec parfois des matières associées "exotiques" qui ne permettent pas à des collègues en perte de poste de postuler valablement.</p> <p>Une autre observation, les "Jeux troubles" des représentants d'autres syndicats dont on se demande s'ils défendent l'institution et la direction avant les salariés. En effet nous avons encore en mémoire, le fait que dans les cellules de l'emploi, un autre syndicat a parfois devancé, sinon initié les demandes et souhaits du CNEAP au détriment des agents. (Exemple d'un représentant d'un syndicat dont nous tairons le nom qui détient et révèle un rapport d'inspection défavorable à l'encontre d'un agent en difficulté en pleine cellule de l'emploi !) Est-il là pour représenter les agents ou pour venir appuyer les souhaits et volontés du CNEAP ?</p> <p>Nous pensons qu'il est important d'être ferme et de rester mobilisés, ce qui nous a permis de limiter les dégâts sur la région BN. Il serait d'ailleurs important que des collègues se positionnent sur les représentations dans les différentes instances, CREA, cellule emploi et autres instances représentatives pour un renouvellement des têtes."</p> <p>José COLLADO et Jean-Louis LEVEQUE.</p>

<p>BRETAGNE</p> <p>Les actions répétées et toujours prolongées en nocturne ont permis d'obtenir des avancées. En 2013/2014, il ne faudra surtout pas se reposer mais armer les équipes syndicales pour le respect de la note sur les obligations de service.</p>	<p style="text-align: center;">Droit public :</p> <p style="text-align: center;">1 pétition et deux actions dans les DRAAF. La colère gronde ... sera-t-elle entendue ?</p> <p>Tout au long du premier trimestre de l'année scolaire 2012 -2013 nous avons récolté les signatures de nombreux collègues bretons déterminés à améliorer leurs conditions de travail.</p> <p>Puis le 12 décembre 2012, nous étions à la DRAAF Bretagne et nous disions :</p> <p><i>« Notre présence aujourd'hui dans les locaux de la DRAAF est un signal fort en direction de M. S. Le Foll . Il doit entendre le manque criant de postes et y apporter une réponse claire.</i></p> <p><i>La note de service et le décret sur les conditions d'exercice du métier doivent également impérativement être revus. Il n'est pas acceptable que tous les enseignants des lycées privés doivent assurer 21, 22 H jusqu'à 26 H de cours payées 18 H. Nous attendons une équité de traitement pour tous les enseignants relevant du ministère de l'agriculture.</i></p> <p><i>Nous dénonçons le projet du gouvernement de revoir le régime de retraite additionnelle. Enfin, nous rappelons que la rémunération du CCF, décidée par M. B Le Maire, prédécesseur de M. Le Foll doit être appliquée comme elle l'est à l'Education Nationale. »</i></p> <p style="text-align: center;">Le 17 avril jour de colère !</p> <p>100 militants des établissements bretons sont venus à la DRAAF à Rennes avec une forte détermination pour faire aboutir une revendication essentielle, la plus importante depuis 10 ans : des obligations de service respectueuses des personnels !</p> <p>Arrivés à 16 H 30 nous sommes repartis à 23H30. Rien d'acquis... nous avons même des doutes sur la volonté de M. le Ministre d'entendre ses salariés. Deux indicateurs nous révoltent : le corps enseignant de l'enseignement agricole privé a un taux d'arrêt de travail supérieur aux autres services d'enseignement et un pourcentage de temps partiel subi important, surtout chez les femmes. La charge de travail ne permet plus de concilier vie professionnelle et personnelle.</p> <p>Les 20 personnes de la délégation ont exprimés la réalité des conditions de travail de leur lycée : « Burn out » et immense fatigue, résumant la situation ! Des semaines à 25H, 26H, payé 18 H c'est une réalité beaucoup plus fréquente que nous ne le pensions.</p> <p>Nous partons de Rennes avec deux certitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ministre va recevoir de nouveaux la FEP - L'administration veut expertiser dans quelques établissements.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En juin ne lâche rien !!

- En Bretagne, nous ne lâchons rien, les collègues se sont bien mobilisés, il s'agit désormais d'enfoncer le clou., Nous contactons de nombreux élus par courrier et des délégations rencontrent 4 députés ou sénateurs, un dans chaque département breton. Ils suivront le dossier jusqu'au bout. Une délégation du 22 est reçue par Michel MORIN (VP du conseil régional) qui alerte le ministre.
- La tension monte entre le CREAP et la FEP. Le CREAP annule une réunion de travail prévue, il n'accepte pas le principe de l'expertise dans les établissements, expertise que la FEP CFDT n'a jamais demandée !
- L'administration choisit St-ILAN comme support de l'expertise sur les obligations de services..... La FEP organise une réunion (animée par P.HOUSSAIS) pour préparer l'équipe à cette expertise en cette période chargée en travail.
- La FEP (B.GENTY) est reçue par les inspecteurs à la DRAAF avant l'expertise dans les établissements.
- Les personnels et les élus FEP de Saint –Ilan exposent la difficulté et la réalité de leurs conditions de travail. **Leur témoignage et leur engagement** pèsera dans les décisions de l'administration.

M. Le Foll a entendu la demande, il rédige une note de service au mois de juillet précisant que le temps libéré lorsque les élèves sont en stage doit être consacré au suivi de stage et à la concertation. C'est une excellente nouvelle Cette note constitue une avancée majeure de ces deux dernières années et justifie notre engagement mais il serait judicieux que des précisions sur la part du SCA attribué au suivi de stage à la concertation et aux autres activités soient apportées.

En ce début d'année une forte inquiétude remonte de certains lycées : la fermeture de 21 classes OET bretonnes dans la filière SAPAT à la rentrée 2014. Nous prévoyons des réunions dans les lycées. Une solution doit être trouvée pour chaque enseignant.

Nous allons également organiser rapidement des réunions départementales. Nous ferons le point sur la rentrée, présenterons le protocole CNEAP/MAAF et la lettre du ministre concernant les obligations de service. Enfin la formation des élus CE/DP sera de nouveau mise en œuvre au cours du mois de janvier 2014.

Droit privé :

Le secteur droit privé s'organise, le nombre de syndiqués progresse. Cette année nous poursuivons le travail engagé depuis quelques années. Nous rechercherons un délégué de droit privé dans chaque lycée. Notre capacité à informer, à recueillir les questions de tous les collègues, à consulter sur les attentes et revendications, sera la clé du dynamisme du secteur droit privé.

Une nouvelle année scolaire commence. Elle sera encore riche en rencontres, projets, négociations, actions, et victoires collectives !

Jean Michel SEROT

<p>Centre</p> <p>Des effectifs en hausse. Améliorations des conditions de travail dans un établissement suite à une forte implication des militants de la Fep. En 2013-2014 : on développe !</p>	<p>Une rentrée glorieuse et prometteuse.</p> <p>La situation des établissements de la région Centre est globalement bonne. La majorité d'entre eux enregistre une hausse des élèves. Même si ce tableau idyllique masque des disparités. Les formations font globalement le plein avec des fortunes diverses. Certaines filières sont plus fragiles que d'autres avec des recrutements difficiles en collège parfois, mais aussi dans les nouvelles formations comme le bac pro TCV à Bengy. Mais c'est un lancement. L'ambiance générale est au travail – scolaire et syndical. C'est surtout au LEAP EFAGRIR que l'année redémarre sous de meilleurs auspices. Un lycée qui a concentré tous nos efforts syndicaux l'année passée ... Alertés par les collègues sur de nombreux et graves dysfonctionnements en tout genre, nous nous sommes dans un premier temps déplacés. Après le temps des constats, le temps du montage des dossiers, en silence. Des RDV avec la DRAAF. Pensez quand même que nous avons épaulé et monté 3 dossiers de protection fonctionnelle d'agents. C'est dire le marasme ambiant. Au final, nous avons réussi à faire convoquer le directeur à la DRAAF par deux fois. Sommé de s'expliquer, ce fut compliqué tant les dossiers étaient ficelés et précis, les preuves accablantes. Et ses accompagnateurs qui minimisaient l'affaire furent bien en peine de le sauver. Résultat des courses, chacun (directeurs, présidents de CA ...) apprenait son soudain départ de l'établissement fin juin. Du jour au lendemain - une nouvelle directrice débarque le 15 juillet. 10 après St-Cyran du Jambot, la CFDT en région Centre prouve qu'elle est plus que jamais opérationnelle dans les coups durs, mais pas seulement. Alors fort de cette victoire, cette année ce sera : développement, développement et développement. Les collègues quant à eux ont beaucoup gagné (SCA, coefficients aux normes, contrats clairs, transformations d'art 44 en heures contrat, et la liste est longue ...) et ont appris que les textes (notes de services, décrets ...) ça existe et c'est fait pour être appliqué. Quant à nous cette année, nous serons où l'on nous attend et où l'on ne nous attend pas, aussi. Comme à notre habitude. Et si l'affaire n'a fait aucun bruit – on se demande bien pourquoi – sachez qu'étrangement tous les établissements de la région Centre ont fait une rentrée à la date mentionnée sur la note de service de rentrée. C'est si rare que cela doit être souligné. Pour les collègues d'EFAGRIR : c'était la première fois en plus de 10 ans !!</p> <p>Frédéric SOULES</p>
<p>Franche Comté</p> <p>Sibl'e, c'est parfois difficile... mais la DRAAF nous aide pour la gestion de l'emploi ! A Morbier : forte implication de la Fep dans un</p>	<p>La région de Franche Comté regroupe 6 établissements du CREAP, 5 en services (Morbier, Besançon, Pontarlier, Gray et les Fontenelles) et 1 en production à Levier (dont équitation).</p> <p>Quelques éléments importants de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite du transfert du Bac Stav de Besançon aux Fontenelles ("échange" pour ouvrir un bac pro services à Besançon) - Suppression du CAPA Services aux Fontenelles - Ouverture du Bac pro Services à Besançon (qui n'avait que le Bepa avant) - Ouverture du bac pro CGEH (hippique) à Levier - Licenciement collectif à Morbier - Victoire aux Prud'hommes contre un licenciement abusif aux Fontenelles <p>Les règles du logiciel Sib'l'e - que le ministère utilise pour évaluer les besoins en postes des établissements - sont déjà complexes, mais quand on y ajoute celles du CNEAP, on s'y perd vite ! Et pire encore lorsqu'il faut y ajouter des règles régionales...</p>

<p>contexte difficile.</p>	<p>En 2012/2013 la pilule avait du mal à passer surtout pour Levier qui perdait beaucoup d'heures sans que l'on comprenne bien pourquoi. Et plus notre DREAP nous répétait que c'était simple et que tout était transparent... moins on voyait y clair ! A tel point que l'administration a dû mettre son nez dans nos affaires et demandé de clarifier un peu les choses. Devant les syndiqués CFDT en formation à Besançon avec Pierre Houssais la cheffe du SRFD nous avait promis l'an passé une charte de travail cadrée et transparente entre l'administration, le CREAP et les partenaires sociaux.</p> <p>Un an plus tard, pour cette DGH 2013, nous avons pu constater que le CREAP n'a pas pu faire sa soupe dans son coin et a dû au contraire travailler avec le SRFD avec un effort évident de transparence et de règles claires. La réunion provoquée par le SRFD était donc très intéressante et constructive, même si nous regrettons que le CREAP ne nous associe pas assez aux travaux.</p> <p>Devant notre demande de plus de transparence, le SRFD cherche à comprendre les règles du CNEAP et nous avons même eu la curieuse sensation que notre cheffe de SRFD défendait mieux les lycées privés Franc Comtois au CNEAP que Mr Jannin... notre DREAP !</p> <p>Nous avons également beaucoup travaillé et avancé pour la CRE : Commission Régionale Emploi. Nous demandions que les directeurs puissent nous donner les informations de mouvements de contrats y compris pour les agents de droit privé en article 44, et cette demande a été entendue. La CRE a ainsi étudié plus en détail les propositions de Morbier et Levier, le SRFD interpellant pendant la réunion les directeurs par téléphone, en direct, pour demander des précisions y compris dans les lycées comme Gray où un départ en retraite n'est pas associé à un poste au mouvement.</p> <p>Le dernier dossier important est celui des OS. Depuis plusieurs années, à force de réunions régionales, de pétitions nationales, les choses avancent, mais timidement. Très difficile de mobiliser les collègues qui sont dans de petites structures éloignées les unes des autres. Très difficile d'être entendu par le CREAP qui de toute façon ne veut pas faire d'ingérence dans les lycées sous la seule responsabilité des directeurs et des CA peu informés et souvent rétrogrades de manière caricaturale ! Et quant à l'administration, qui en Franche Comté joue réellement le jeu de l'écoute et de la transparence, elle ne veut pas se risquer à prendre part à un jeu dont elle ne comprend pas les règles.</p> <p>Concernant le licenciement collectif de Morbier, la Fep CFDT a beaucoup œuvré pour contrer un projet mal cousu, incompréhensible, injuste, dans un établissement en difficulté qui compte un centre de formation continue associé. Les 4 délégués du personnel CFDT se sont mobilisés fortement et grâce à eux et à la récente victoire aux Prud'hommes pour un fait similaire aux Fontenelles, nous avons réussi à améliorer en partie la situation. Mais le prix à payer est lourd, les collègues sont fatigués et déçus après tant d'actions et si peu d'écoute de la part du CA, du CREAP, de la DEC...</p> <p>Au final, nous avons montré grâce à notre réseau de correspondants d'établissement et à notre réseau national, que nous étions au fait des dossiers, attentifs et force de proposition également. Merci à tous ceux et celles qui œuvrent en ce sens.</p> <p>François LACROIX le site internet Franche Comté : http://www.fep-cfdt-fc.org</p>
----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Languedoc-Roussillon</p> <p>Effectifs en baisse et non application de la note de service. Heureusement que la Fep veille, accompagne et rassure !</p>	<p>Une nouvelle rentrée sous le signe de la baisse des effectifs, c'est très préoccupant ! Surtout lorsque les représentants régionaux du CREAP semblent constater les chiffres sans rien proposer de concret. Aucun véritable plan régional, très peu de coordination entre établissements, refus d'envisager des rapprochements d'établissements même lorsque cela semble nécessaire et se pratique un peu partout. Et lorsque le département de l'Hérault accueille plus de mille nouveaux habitants par mois, il est incompréhensible que les établissements (5 du CNEAP et 2 de l'UNREP) perdent chaque année 30 ou 50 élèves, y compris dans la filière des services.</p> <p>Autre sujet de préoccupation régionale : les obligations de services. Dans la grande majorité des établissements les textes ne sont que peu ou pas du tout appliqués : pas d'heure de première chaire, des services à 23 voire 25 heures par semaine... et des enseignants de plus en plus fatigués, parfois au bord de la rupture. L'augmentation des arrêts maladie de longue durée en sont un symptôme révélateur. La nouvelle note de service est un espoir. Il reste à la faire appliquer partout ! Ce ne sera pas facile lorsque certaines équipes semblent majoritairement résignées et que l'Administration régionale hésite à intervenir auprès des établissements privés.</p> <p>Ici et là, le nombre d'adhérents est en constante augmentation. La Fep est bien représentée dans la plupart des établissements. Quand cela va mal sur le terrain, le syndicat apparaît comme un recours face aux abus.</p> <p>Jean-Christophe LEBLANC</p>
<p>Lorraine</p> <p>Deux lycées en Lorraine mais bien différents ... Se retrouver de temps en temps c'est bon pour le moral !</p>	<p>2 établissements, 2 familles, des filières complètement différentes et des problématiques qui ne sont pas les mêmes. Mais des liens qui se sont créés au cours de l'année, en particulier lors de la venue de P. Houssais dans les Vosges Un lycée où ça va plutôt bien (UNREP) et l'autre (CNEAP) où la situation est très compliquée, un climat social très tendu ce qui se manifeste par un fort taux d'absentéisme des enseignants (12 / 15 : 80% d'agents ayant eu un arrêt maladie en 2012-2013). Des actions menées auprès des différents partenaires, mais pour le moment un résultat qui laisse sceptique. Véronique DUC</p> <p>Nous sommes une petite région, Lorraine (2 établissements) et nous n'avons que peu de poids, mais on arrive à se faire entendre ! Dans mon lycée (Roville-aux-Chênes), nous sommes de plus en plus nombreux à être adhérents et nous représentons une force de construction et de proposition, nous nous réunissons 2 fois par an. Nous avons de bons contacts avec notre DRAAF, qui nous écoute et qui est attentif à nos remarques.</p> <p>Laurent JACQUOT</p>

Pays de la Loire

L'emploi, toujours l'emploi et les passerelles toujours pas opérationnelles. Des regroupements de lycées Men-Maaf et déjà des interrogations. La formation syndicale : une priorité de la région.

La fin de l'année scolaire a été marquée une fois de plus par les questions d'emploi. Des établissements ont perdu des postes parfois même en nombre important, il a donc fallu trouver des solutions pour éviter les licenciements. En revanche une personne licenciée en 2012 a pu retrouver un contrat de droit public dans un lycée agricole mais à 160 km de son domicile, ce, après une année de remplacement à l'Education nationale payé comme maître auxiliaire alors qu'il est certifié et a plus de 10 ans d'ancienneté...Plus que jamais les passerelles MAAF/MEN sont d'actualité.

Autre fait marquant dans la région, le regroupement d'un lycée agricole (Robert Schumann) avec le lycée St Michel à Château-Gontier. Des questions se posent déjà dans les deux équipes : comment vont être intégrés les élèves du lycée agricole dans ce grand lycée ??? Comment les documentalistes EN vont pouvoir accueillir 125 élèves de plus ???

On assiste depuis quelques années à ces regroupements d'établissement qui s'effectuent soit par des fusions de lycées agricoles soit par des intégrations dans des lycées de l'Education nationale. Un moyen de réaliser des économies d'échelle, mais qui modifie substantiellement les conditions de travail des personnels...

Se former pour assurer son mandat

A chaque fois, de nouvelles élections des représentants du personnel sont organisées, il est alors important que tous les personnels soient représentés. A ce titre, deux modules de formation sur le « rôle et fonctionnement des délégués du personnel et du Comité d'entreprise » sont proposés à la Roche-sur-Yon et à Angers au cours du 1^{er} trimestre 2014. De même l'AREFOR (Angers) organise des formations pour les délégués syndicaux en particulier pour apprendre à négocier en particulier la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO). A ce sujet, les élus auront à connaître des nouveaux calculs de subvention accordée aux établissements du fait du protocole signé par le ministre avec les fédérations d'employeurs : CNEAP et UNREP.

D'une façon plus générale, les deux notes de services publiées en juillet 2013 doivent être appliquées dans les établissements, ce qui oblige les représentants du personnel à être vigilants.

Bonne année scolaire et syndicale à toutes et à tous !

Brigitte CASSARD

<p>Poitou-Charentes</p> <p>A Ruffec, cela fait 10 ans que les OS sont calculées selon la note de service de juillet 2013. Et ça marche !</p>	<p>En Poitou-Charentes, la pugnacité paye</p> <p>Oui cher(e)s collègues, cela fait déjà 10 ans qu'en Poitou-Charentes un Établissement : le LPP Roc Fleuri de RUFFEC, applique la note de service qui vient de paraître sur les obligations de service.</p> <p>Il a donc fallu attendre 10 ans pour que les autres établissements du CNEAP du Poitou-Charentes prennent conscience et commencent à appliquer cette nouvelle organisation du travail des enseignants.</p> <p>Lundi 16 septembre 2013, pour la première fois, la réunion de la commission consultative des personnels des établissements du CNEAP s'est réunie à la DRAAF de Poitiers. Lieu singulier pour une réunion organisée par le DREAP de la région. Celle-ci avait pour but d'informer les personnels et le chef du SRFD de l'avancée des actions concernant le protocole signé entre le CNEAP et le ministère. Mais un chef d'établissement a tout de même parlé de la note de service de juillet 2013 sur les obligations de service et de sa volonté de s'y conformer dès cette rentrée 2013. Ce qui n'était pas possible, il y a à peine un an, le devient subitement. Les autres chefs d'établissement présents lui ont embrayé le pas pour exposer leur souci de se conformer à cette nouvelle note de service. Je pense que la présence du chef du SRFD et de la Fep-CFDT y est pour beaucoup dans cette soudaine bonne volonté des chefs d'établissement.</p> <p>En Poitou-Charentes, l'application de la note service de juillet 2013 sur les obligations de service des enseignants du CNEAP est donc en bonne voie. Tout n'est pas encore parfait, mais le rendez-vous est pris pour la rentrée prochaine afin de vérifier que l'intégralité de la note de service sera appliquée. Oui, la pugnacité, ça paye !</p> <p>Serge BARROSO</p>
<p>Rhône-Alpes</p> <p>Une région à fort risque sismique ? Inertie sur les conditions de travail, et pressions sur le mouvement de l'emploi.</p>	<p>Rhône-Alpes : une région à fort risque sismique ?</p> <p>Le printemps 2013 a été l'occasion de mouvements de mécontentement que n'avait sans doute pas imaginés l'autorité académique. La journée du 17 avril restera dans les mémoires. Mais les collègues attendent d'abord qu'elle se traduise par des avancées significatives en matière de conditions de travail et de respect d'un certain nombre de règles au sein des établissements.</p> <p>Les témoignages mis sur la table ont montré que la marge d'amélioration peut être importante. Les pratiques vont-elles évoluer dans le bon sens ? La note du 22 juillet rappelle quelques points importants, mais sa diffusion tardive en plein cœur de l'été risque de justifier un report des changements espérés jusqu'à la rentrée 2014. Il va falloir faire sans tarder un état de la situation dans la vingtaine d'établissements de Rhône-Alpes, une fois le feu de la rentrée passé. Et pousser à ce que le travail de contrôle qui incombe au SRFD ne reste pas qu'un vœu pieux !</p> <p>Du côté du mouvement de l'emploi, cette année a été bien moins tendue. Les classes OET et la petite embellie du côté de la DGH ont facilité les choses. N'empêche que la volonté de certains chefs d'établissement de vouloir garder la main sur le recrutement s'est illustrée d'une façon assez déconcertante. Est-il bien légitime qu'une élue CCM n'ait pas de réponse à son courrier d'alerte ? Est-il acceptable qu'un agent en demande de mutation se voit injustement accusé de « voler le poste », puis gravement menacé, puis incité à renoncer à sa demande de mutation ?</p> <p>Il a semblé que l'administration a plus eu un souci de ne pas « faire de vagues » que de veiller à une bonne et saine application des règles.</p> <p>La vigilance sera de mise cette année encore. Le soutien sans faille aux collègues en difficulté aussi. En souhaitant enfin que pas un enseignant ne soit amené à démissionner, comme ce fut le cas début 2013, pour cause d'épuisement ... parce que surmenage.</p> <p>André ROUX et Brigitte BONJEAN</p>

